

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 80-120 du 12 Mai 1980

portant nominations et promotions à
titre exceptionnel et étranger dans
l'Ordre du Mérite Social.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
GRAND MAITRE DES ORDRES NATIONAUX

- VU l'ordonnance n° 77-32 du 9 septembre 1977, portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret n° 80-39 du 12 février 1980, portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU la Loi n° 62-40 du 31 décembre 1962, portant création de l'Ordre du Mérite Social ;
- VU le décret n° 72-72 du 4 Avril 1972, portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret n° 72-73 du 4 Avril 1972, portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National de la République Populaire du Bénin ;
- Sur proposition du Camarade Président de la République, Chef de l'Etat Président du Conseil Exécutif National, et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National de la République Populaire du Bénin ;

le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu,

D E C R E T E :

Article 1er - Sont nommés et promus, à titre exceptionnel et étranger, au Grade d'Officier dans l'Ordre du Mérite Social, pour les éminents services rendus à la République Populaire du Bénin, les Personnalités Coréennes dont les noms suivent, pour prendre rang du 20 Mars 1980 :

- M.M. - Myeung Y Hyeun
Menuisier ;
- Djeung Bon Hyek
Soudeur ;
- Son Chang Ouk
Chauffeur ;
- Bai Dou Han
Plombier ;
- Ri Hyo Sik
Monteur de Grue.

.../...

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Fait à Cotonou, le 12 Mai 1980

Par le Président de la République
Chef de l'Etat
Président du Conseil Exécutif National

Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'O.N.B.

M. S. COULIBALY

Ampliations : PR 8 CC/PRPB 4 ANR 4 Ministères 22 Gde Chanc. 50
CS 4 SGG 4 IGE 4 Procureur G1 4 EMG/FAP 6 CAB/MIL 4 DPE 2
INSAE 2 DCCT 1 SPD 1 ONEPI 2 JORPB 2 Intéressés 5. -